pas d'une manière constante, deux petits segmens se développer à la partie postérieure du corps. La larve, peu de temps après l'éclosion, s'allonge considérablement, et offre alors trois paires de pattes, chaque patte étant garnie de longues épines à son extrémité. Il y a, en outre, à l'extrémité postérieure du corps quatre épines, deux de chaque côté. La difficulté de conserver les animaux en vie à l'état de captivité, pendant un certain temps, m'a empêché d'observer leur développement ultérieur.

APERÇU *des espèces nouvelles d'insectes qui se trouvent dans nos possessions françaises du nord de l'Afrique*,

Par M. H. LUCAS.

DEUXIÈME DÉCADE. (1)

Famille des LONGICORNES.

Hamaticherus Mirbeckii, Lucas. Long. 22-23 lignes. Larg. 7-8 lignes.

Tête finement chagrinée, d'un brun marron, revêtue de poils clairement parsemés, très courts, d'un gris cendré clair, avec les mandibules de cette dernière couleur. Antennes de même couleur que la tête, avec les derniers articles d'un gris cendré clair. Corselet couvert d'un très grand nombre de rugosités, assez marquées, très serrées entre elles, avec les côtés munis chacun dans leur milieu d'un tubercule spiniforme assez fortement prononcé. Élytres très finement chagrinées, d'un brun marron clair, recouvertes de poils très courts, très serrés et formant, vus à l'œil nu, un duvet d'un gris cendré clair. Ces organes, à leur extrémité, sont fortement tronqués et leur angle sutural est armé d'une épine très prononcée. Abdomen, sternum et pattes de même couleur que la tête, lisses, revêtus de poils très courts et très serrés.

Cette espèce, à la première vue, a beaucoup d'analogie avec l'*Hamaticherus heros*, mais elle s'en distingue facilement par les rugosités de son corselet, par ses élytres qui sont toujours très finement chagrinées, et surtout par le duvet cendré dont elle est entièrement couverte.

Assez commune dans le cercle de la Calle ; le jour on la rencontre sur le tronc des chênes lièges dans les bois des lacs Houheira et Tonga ; le soir on la prend au vol. Fin de juin, juillet et commencement d'août.

(1) Voyez page 60.

Hamaticherus paludivagus, Luc. — Long. 10 1/2 lign. Larg. 3 1/2 lign.

Tête très petite, très finement chagrinée, d'un brun marron assez foncé, avec les mandibules de cette dernière couleur. Antennes de même couleur que la tête, mais plus brillantes, avec les plis transversaux du thorax peu serrés et les tubercules spiniformes peu saillans. Élytres de même couleur que la tête, finement chagrinées, revêtues surtout à leur partie postérieure de poils très courts, serrés entre eux, ce qui leur donne une teinte d'un gris cendré foncé. Dessous du corps et pattes d'un noir brillant, revêtus de poils d'un gris cendré clair, allongés et peu serrés.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Hamaticherus cerdo*, avec laquelle on pourrait la confondre: mais elle s'en distingue facilement par les plis de son corselet, qui sont peu serrés et en moins grand nombre que dans l'espèce précédente, et par ses élytres qui sont plus finement chagrinées. Cette espèce est assez rare; nous ne l'avons prise qu'une seule fois dans les bois marécageux du lac Tonga, sur des fleurs d'aubépine. Environs de la Calle. Commencement de juin.

Purpuricenus barbarus, Luc. — Long. 16, 12,9 millim. larg. 6, 4 millim.

Tête noire, fortement chagrinée. Antennes et organes de la bouche de cette dernière couleur. Yeux noirs, quelquefois rouges chez certains individus. Corselet noir, fortement chagriné, orné d'une tache rouge de chaque côté et d'un tubercule latéral peu prononcé. Élytres fortement chagrinées, noires, ayant la suture plus ou moins tachetée de rouge, les côtés latéraux de cette dernière couleur, et se présentant sous la forme d'une tache plus ou moins large et plus ou moins allongée. Dessous du corps et les pattes noirs.

Cette espèce, assez rare et que je n'ai rencontrée que dans le cercle de la Calle, se plaît sur les Carduacées. Juin et juillet.

Hesperophanes rotundicollis, inédit. Long. 28, 22, 18 millim. Larg. 9, 7, 5 1/2 millim.

Tête brune, revêtue de poils d'un gris cendré clair. Antennes et organes de la bouche de même couleur que la tête. Thorax beaucoup plus large que long, revêtu de poils d'un gris cendré clair, orné en dessus et de chaque côté de deux impressions longitudinales assez fortement prononcées, avec les côtés latéraux légèrement piquetés de brun rougeâtre. Élytres d'un brun rougeâtre, revêtues de poils de même couleur que ceux du thorax, mais moins serrés entre eux et parmi lesquels sont des points de même couleur que les élytres, assez profondément marqués. Dessous du corps et pattes d'un brun rougeâtre, entièrement couverts de poils d'un gris cendré clair.

Cette espèce, à laquelle nous avons conservé le nom imposé par M. Dejean dans

son Catalogue, n'est pas rare aux environs d'Alger ; nous l'avons prise aussi pendant les mois de mai et de juin dans les bois des lacs Houbeira et Tonga. Environs de la Calle. M. le colonel Levaillant l'a aussi rencontrée aux environs d'Oran.

Hesperophanes tomentosus, inédit. Long. 18 1/2 millim. Larg. 7 millim.

Tête chagrinée, revêtue de poils d'un blanc jaunâtre, courts, peu serrés. Yeux d'un brun rougeâtre foncé, saillans. Antennes de même couleur que la tête, ornées de poils assez longs d'un blanc jaunâtre. Mandibules noires; palpes d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité des derniers articles d'un ferrugineux clair. Corselet chagriné, de même couleur que la tête, presque aussi long que large, légèrement arrondi sur les côtés, orné de poils d'un jaune sale, assez serrés. Élytres assez profondément ponctuées, tachetées de brun rougeâtre et de noir, revêtues de poils d'un jaune sale, courts, serrés, placés çà et là, de manière que ces organes paraissent comme piquetés. Sternum, abdomen et pattes d'un brun rougeâtre clair, hérissés de poils d'un jaune sale, courts et serrés.

Cette espèce a été seulement indiquée par M. Dejean, dans son Catalogue, sous ce nom que nous avons adopté. Se trouve dans les bûches de bois mort que les Arabes pendant l'hiver, apportent à la ville (Oran).

Hesperophanes affinis, Luc. — Long. 12 à 14 millim. Larg. 3 1/2 à 5 millim.

Tête petite, chagrinée, hérissée de poils d'un jaune sale. Yeux d'un brun rougeâtre foncé brillant. Antennes d'un brun rougeâtre clair, revêtues de poils d'un jaune sale. Mandibules noires; palpes de même couleur que la tête, avec l'extrémité des derniers articles d'un ferrugineux clair. Corselet plus large que long, finement chagriné, fortement arrondi sur les côtés, d'un brun rougeâtre foncé et orné de poils courts, peu serrés, d'un jaune sale. Elytres d'un brun rougeâtre foncé, devenant plus claires vers l'extrémité, offrant une ponctuation profondément marquée et des poils peu serrés, et formant çà et là des taches assez prononcées, d'un jaune sale. Sternum, abdomen et pattes d'un brun rougeâtre clair, revêtus de poils peu serrés d'un blanc jaunâtre.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente ; mais sa taille toujours beaucoup plus petite, son corselet ordinairement plus large que long, et les taches de ses élytres, beaucoup plus distinctes, sont les caractères qui empêcheront de la confondre avec cette dernière.

Nous avons rencontré cette espèce dans les mêmes conditions que l'*Hesperophanes tomentosus*. (Alger Oran.)

Callidium thoracicum, inédit. Long. 9 millim. Larg. 3 1/2 millim.

Tête finement ponctuée, d'un brun clair antérieurement, de même couleur

postérieurement, mais beaucoup plus foncée. Lèvre supérieure jaunâtre. Mandibules d'un brun ferrugineux à leur naissance, noires à leur extrémité. Palpes d'un brun ferrugineux clair. Yeux d'un brun assez foncé. Antennes à premier article d'un brun ferrugineux clair, ceux qui suivent d'un brun foncé, et ornés de longs poils fauves peu serrés. Thorax finement ponctué, d'un brun ferrugineux clair en dessus, orné sur les côtés de brun foncé, couleur qui s'étend en dessous et qui forme, dans cette partie, une bande transversale bien marquée. Écusson et élytres d'un brun légèrement ferrugineux, finement chagrinés, revêtus de poils fauves très courts, peu serrés. Sternum et abdomen d'un brun foncé avec l'extrémité postérieure des trois derniers segmens d'un brun ferrugineux clair. Pattes d'un brun ferrugineux clair, avec la cuisse et la jambe tachetées de brun foncé et hérissées de poils longs, peu serrés, d'un fauve clair.

Cette espèce, qui nous a été communiquée par M. Buquet, et à laquelle nous avons conservé le nom que M. Dejean lui a donné dans son Catalogue, a été trouvée aux environs d'Alger par M. Gérard.

Phytœcia cirteensis, Luc. — Long. 14 millim. Larg. 5 millim.

Tête noire, revêtue de poils d'un gris cendré clair, courts et peu serrés. Yeux et organes de la bouche de cette dernière couleur. Antennes de même couleur que la tête, revêtues d'un duvet très court, très serré, d'un gris cendré. Thorax noir, orné d'un duvet d'un gris cendré clairement parsemé et d'une bande longitudinale dans sa partie médiane en dessus, formée par des poils très serrés entre eux, d'un gris cendré très clair. Ecusson noir, offrant des poils de même couleur que ceux que nous venons de décrire. Élytres noires, finement et profondément ponctuées, à côtes légèrement saillantes, avec les intervalles ornés d'un duvet d'un gris cendré clair. Abdomen et pattes noirs, revêtus de poils très serrés, courts, d'un gris cendré clair.

Cette espèce, qui nous a été communiquée par M. L. Buquet, a été rencontrée aux environs de Constantine par M. Gérard.

Oberea maculicollis, Luc. — Long. 20 millim. Larg. 5 1/2 millim.

Tête noire, profondément ponctuée, revêtue d'un duvet blanchâtre assez serré. Antennes noires. Yeux de cette dernière couleur. Lèvre supérieure jaune à sa naissance, noire à sa base. Palpes à premiers articles d'un jaune ferrugineux, ceux qui suivent noirs. Corselet légèrement chagriné, d'un jaune ferrugineux, orné de sept taches noires arrondies, ainsi disposées : une médiane, deux sur la partie supérieure, deux sur les côtés près de la naissance des élytres, et enfin deux autres fort petites situées à la base du corselet près du trochanter. Élytres brunes, présentant des points profondément enfoncés, assez régulièrement disposés et revêtues d'un duvet d'un gris cendré clair. Sternum d'un jaune ferrugineux, avec la partie médiane tachetée de noir ; abdomen d'un jaune ferrugineux ayant la

base des segmens tachetés de noir, avec l'extrémité du dernier ou la partie anale de cette dernière couleur. Pattes d'un jaune ferrugineux, avec la base de la jambe et les articles des tarses d'un brun foncé. Dans les bois marécageux du lac du Tonga, environs de la Calle. Milieu de juin.

Oberea mauritanica, Luc. — Long. 14 1/2 millim. Larg. 4 millim.

Tête noire, fortement chagrinée, ornée de poils peu serrés, d'un gris cendré clair. Antennes et yeux de même couleur que la tête. Lèvre supérieure jaune à son extrémité, noire à sa base. Palpes jaunes, avec les derniers articles noirs. Corselet assez fortement chagriné, jaunâtre à sa partie antérieure, d'un brun clair postérieurement, jaune en dessous et sur les côtés, et orné sur ces dernières parties et en dessus de points noirs, arrondis. Ecusson jaune. Elytres allongées, terminées en pointe aiguë, d'un gris cendré assez foncé, ornées de points noirs profondément marqués, disposés régulièrement, et formant sur chaque élytre sept lignes longitudinales. Sternum et abdomen bruns, avec les côtés et le bord postérieur des segmens abdominaux jaunes. Pattes jaunes, avec les cuisses des deux dernières paires de pattes tachetées de brun foncé extérieurement, la base de la jambe et les articles des tarses de cette dernière couleur.

Nous devons cette belle espèce à l'obligeance de M. L. Buquet, laquelle lui a été donnée par M. Gérard, comme ayant été prise aux environs d'Alger.

Description *de quatre Coquilles nouvelles*,

Par M. H. Mittre,

Médecin de la marine à Toulouse.

1. Hélice de Mahon. — *Hélix Minoricensis* (Nob.).

H. *Testâ orbiculato-convexâ, imperforatâ, glabriusculâ, albidâ aut lutescente, supernè maculis fuscis interruptis, infernè aliis fasciam fingentibus; anfractibus quinque convexiusculis, spirâ prominulâ, apice fusco; labro margine reflexo; fauce pallidè-roseâ, columellâ subdentatâ.*

Animal blanchâtre et transparent, la tête et le dessus du corps ornés de deux lignes bleuâtres qui se prolongent sur les tentacules supérieurs ; collier grisâtre, pointillé de blanc et comme chagriné.

Coquille orbiculaire, arrondie, glabre ou très finement striée en long, d'un blanc jaunâtre, ornée de taches brunes souvent interrompues et comme ondulées en dessus. Ces taches sont continues en dessous et forment par leur réu-